

TALMONT ST HILAIRE - LA DEMARCHE PAYSAGERE

entre perception sensible et approche analytique croisée

Comment étendre le champs des regards.

Nous proposons une journée de terrain à Talmont Saint Hilaire en Vendée, pour expérimenter IN SITU la démarche paysagère.

Notre objectif est d'aborder le paysage comme un lieu de vie et d'usages construit et pensé par les hommes dans le temps. Et de souligner que la diversité du paysage nait de la capacité d'adaptation des hommes aux conditions locales et aux milieux.

La découverte se fera à travers un parcours ponctué d'exercices pratiques, d'échanges et de présentation d'outils d'analyses.

Carnet de terrain

Le havre de TALMON ST HILAIRE : **Description du territoire**

Le secteur de Talmont est le seul point de jonction, visible sur l'arc atlantique, entre les deux grands ensembles géologiques que sont le massif armoricain et le bassin aquitain.

La tension entre ces deux structures s'exprime notamment dans le paysage à travers le relief, l'organisation des réseaux hydrographiques, la nature des sols, les palettes végétales. Elle a donné naissance à un espace singulier dont le cœur est l'estuaire.

Véritable golf intérieur, dont la structure spatiale complexe contraste puissamment avec l'organisation strictement linéaire du littoral vendéen, l'estuaire est aussi le lieu où les gradients de salinité s'expriment dans des transitions végétales subtiles.

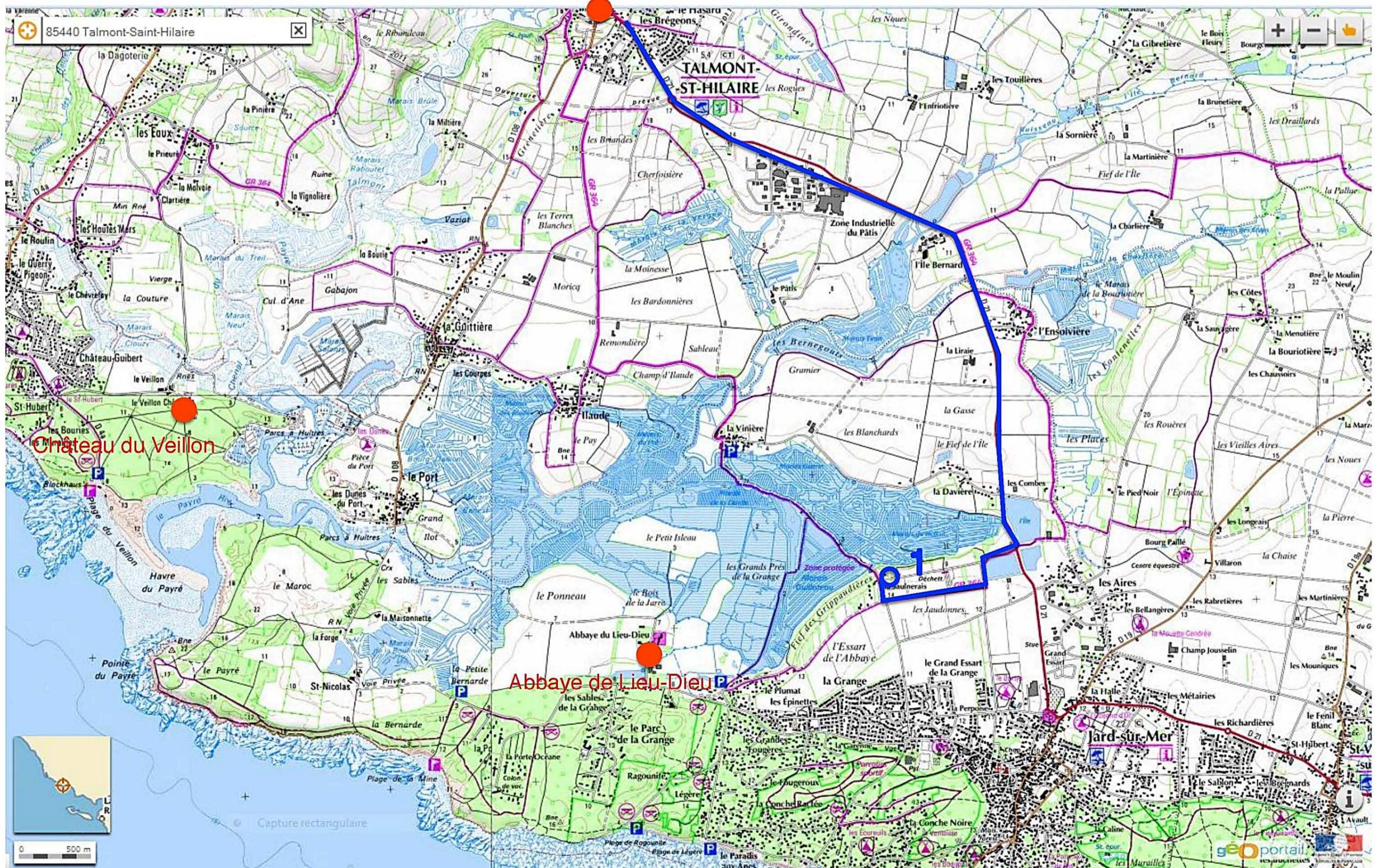
L'occupation humaine, en s'adaptant de façon circonstanciée aux caractéristiques physiques du site, a développé une économie de subsistance basée sur une imbrication d'activités multiples qui dessine une étonnante mosaïque d'usages et de paysages. Les marais à poisson en sont le symbole puisqu'ils concentrent en un seul lieu l'élevage du poisson, le pâturage et le maraîchage.

Les symboles de pouvoir ont une présence prégnante dans le paysage avec la forteresse de Talmont d'une part et l'abbaye de Lieu Dieu d'autre part. C'est sous l'action conjuguée des pouvoirs spirituel et temporel que le paysage a été progressivement modelé par la main de l'homme. L'héritage des moines occupe une place centrale. En introduisant dans l'estuaire l'art de la pisciculture, ils sont à l'origine de l'extraordinaire ensemble de marais à poisson dont il n'existe pas d'équivalent sur la côte atlantique et qui confère à l'estuaire du Veillon la dimension d'un paysage culturel.

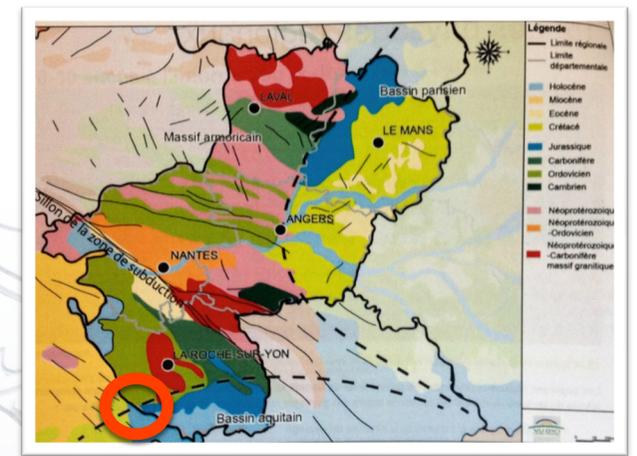
Carte IGN du parcours paysager

Etape 1 Regarder et comprendre l'ampleur du territoire, un site naturel de transition entre deux plaques géologiques, aux rebords calcaire du bassin aquitain et sur une marche du massif armoricain

Château de Talmont 5km



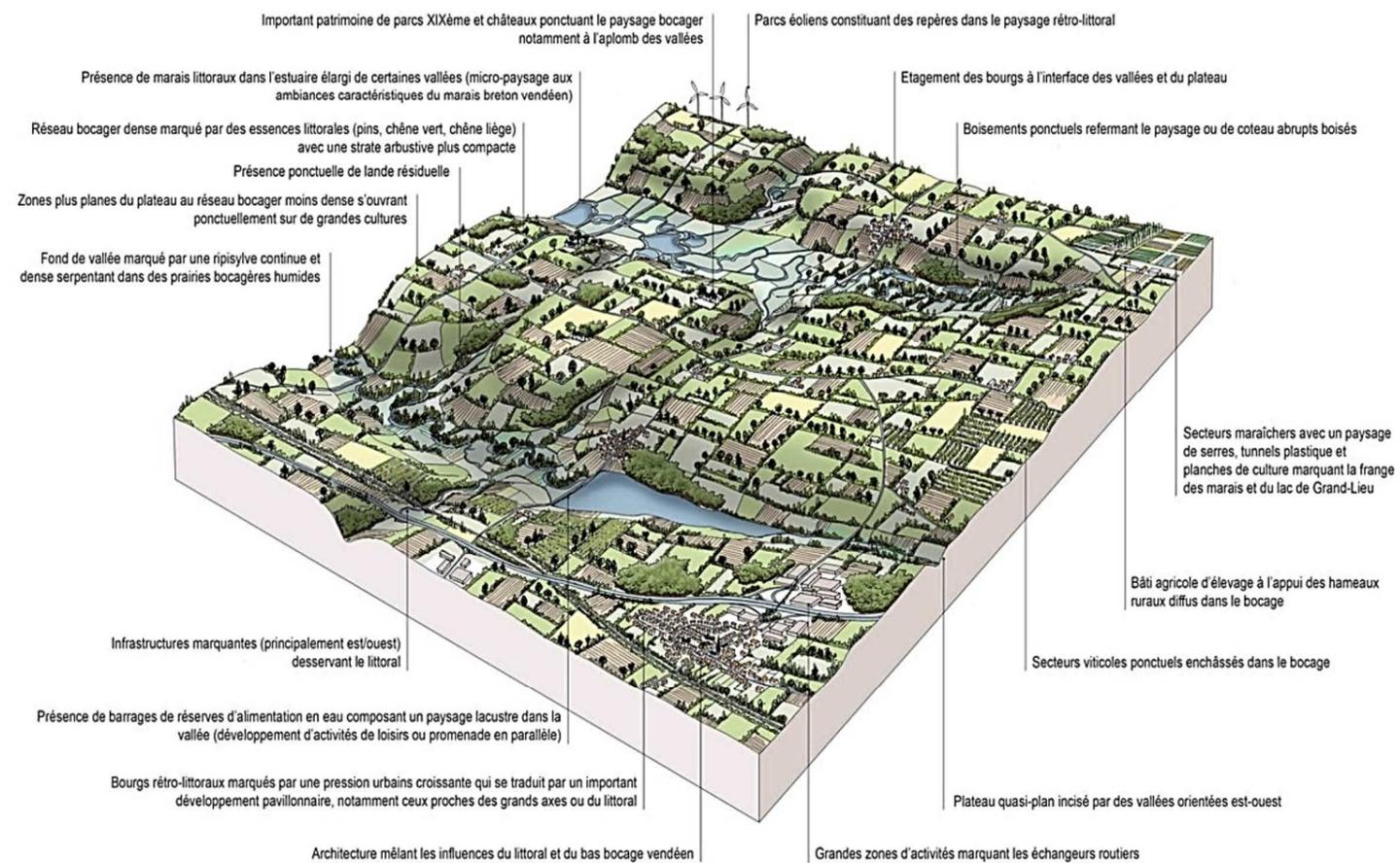
La maquette comme outil de compréhension du socle naturel



Un paysage de bocage rétro-littoral sur les horizons de la marche armoricaine



Bloc-diagramme de l'unité paysagère du bocage rétro-littoral (40)



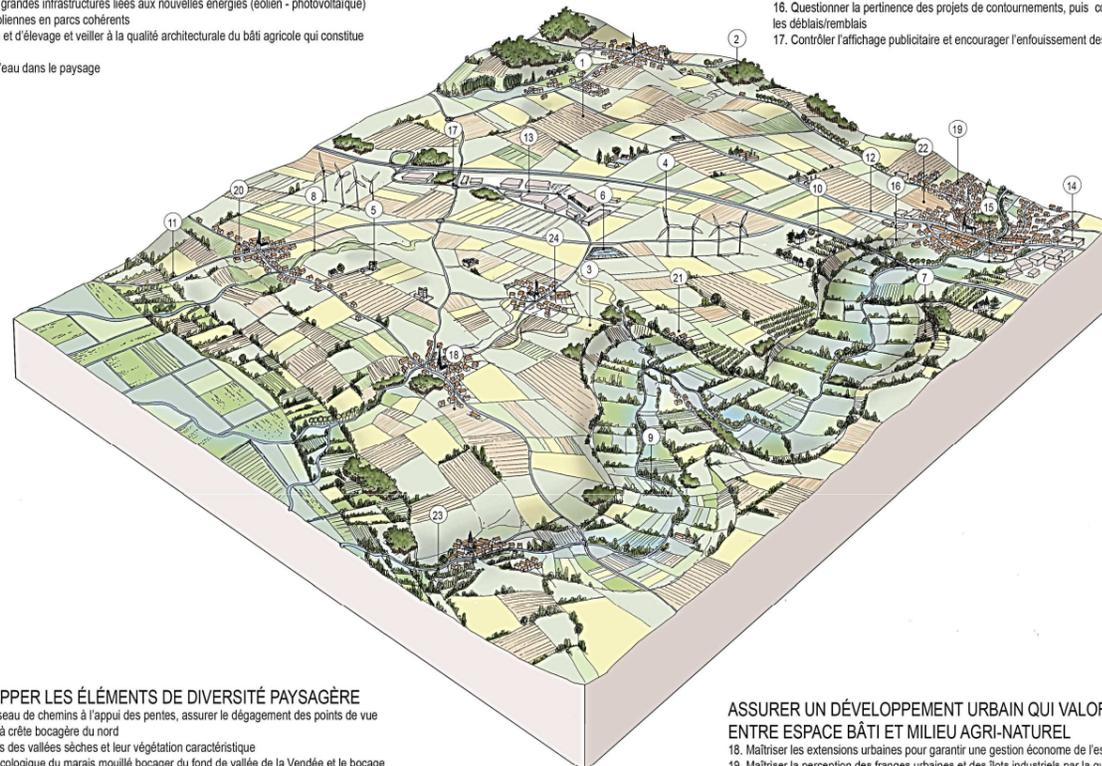
Un paysage de marais et d'entrée sur la plaine du Bas Poitou, ouvert et dégagé par de profondes perspectives vers Jard au Sud sur plus de 7 km



Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère de la plaine du Bas-Poitou (48)

EVITER LA SIMPLIFICATION DES PAYSAGES DE GRANDES CULTURES

1. Eviter la simplification et le changement d'échelle de la structure parcellaire des cultures qui modifie le paysage
2. Assurer la pérennité des boisements, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent ce paysage
3. Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
4. Accompagner la mise en place des grandes infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - photovoltaïque) en privilégiant le regroupement des éoliennes en parcs cohérents
5. Intégrer les bâtiments d'exploitation et d'élevage et veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers
6. Assurer l'intégration des réserves d'eau dans le paysage



PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LES ÉLÉMENTS DE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE

7. Préserver le petit parcellaire et le réseau de chemins à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vue notamment vers le marais poitevin ou la crête bocagère du nord
8. Préserver les spécificités paysagères des vallées sèches et leur végétation caractéristique
9. Maintenir la diversité paysagère et écologique du marais mouillé bocager du fond de vallée de la Vendée et le bocage des vallées périphériques de la plaine
10. Valoriser les paysages viticoles et leur patrimoine associé
11. Améliorer l'accompagnement paysager des voies qui descendent dans les marais, notamment par des plantations à leurs abords, comme facteur de diversité dans un contexte de paysage agricole ouvert

DÉVELOPPER UNE APPROCHE QUALITATIVE DU TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES ZONES D'ACTIVITÉS À LEURS ABORDS

12. Requalifier les entrées d'agglomération par un traitement urbain cohérent et qualitatif
13. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les quartiers et le paysage environnant en optimisant l'espace
14. Assurer la cohérence paysagère et la qualité architecturale des bâtiments d'activités et commerciaux (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
15. Limiter l'impact visuel et structurel des voiries de contournement dans le paysage des aménagements péri-urbains
16. Questionner la pertinence des projets de contournements, puis composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais
17. Contrôler l'affichage publicitaire et encourager l'enfouissement des réseaux

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI VALORISE LE RAPPORT ENTRE ESPACE BÂTI ET MILIEU AGRI-NATUREL

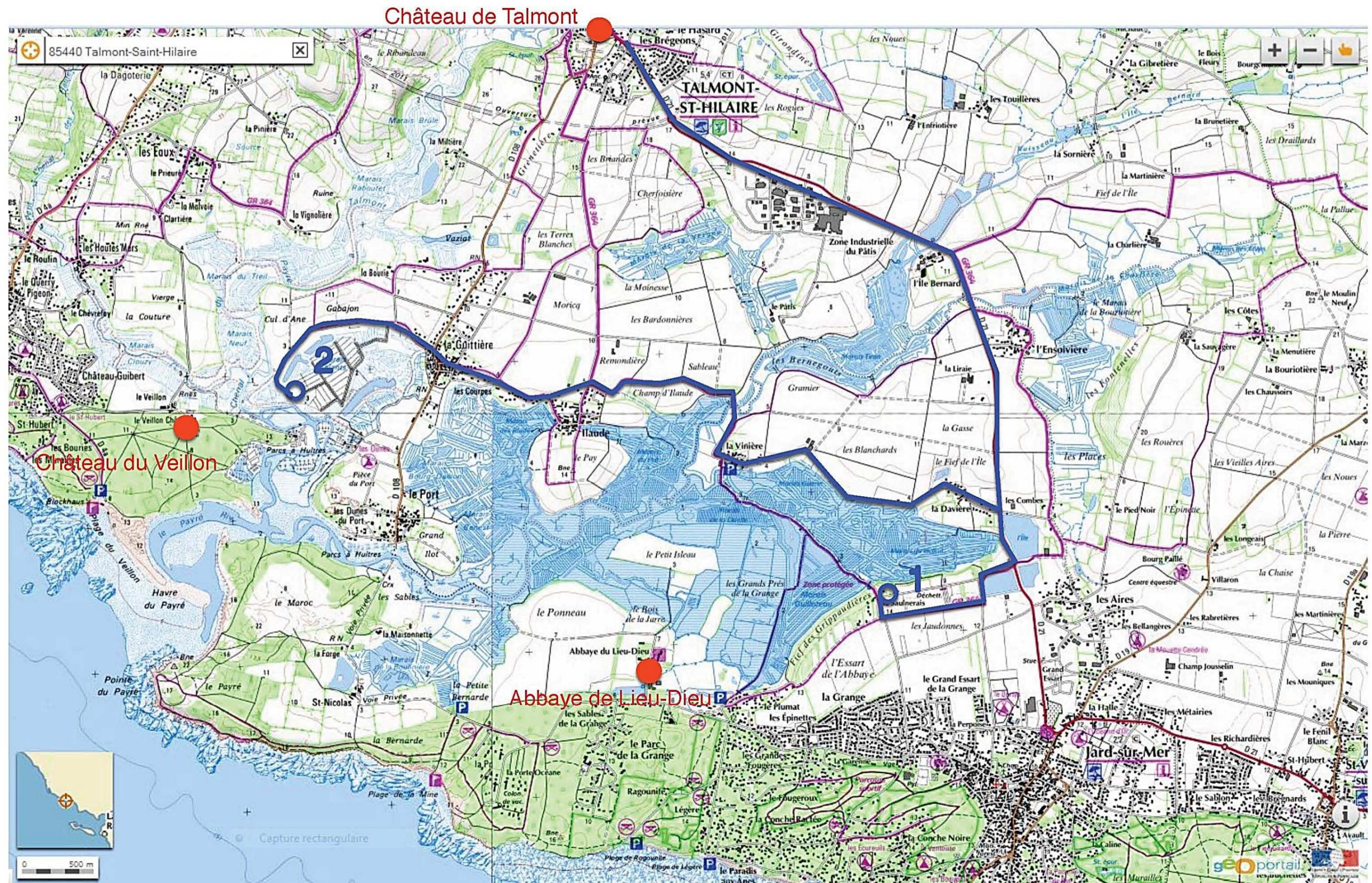
18. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages urbains
19. Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère
20. Promouvoir un aménagement qualitatif des franges, limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers
21. Faire appel au végétal pour aménager la limite entre espaces bâti et agri-naturel
22. Valoriser une agriculture périurbaine autour des agglomérations luçonnaise et fontenaisienne
23. S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, en préservant les grands sujets et le petit parcellaire
24. Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville en travaillant la transition entre l'espace rural et l'espace urbain



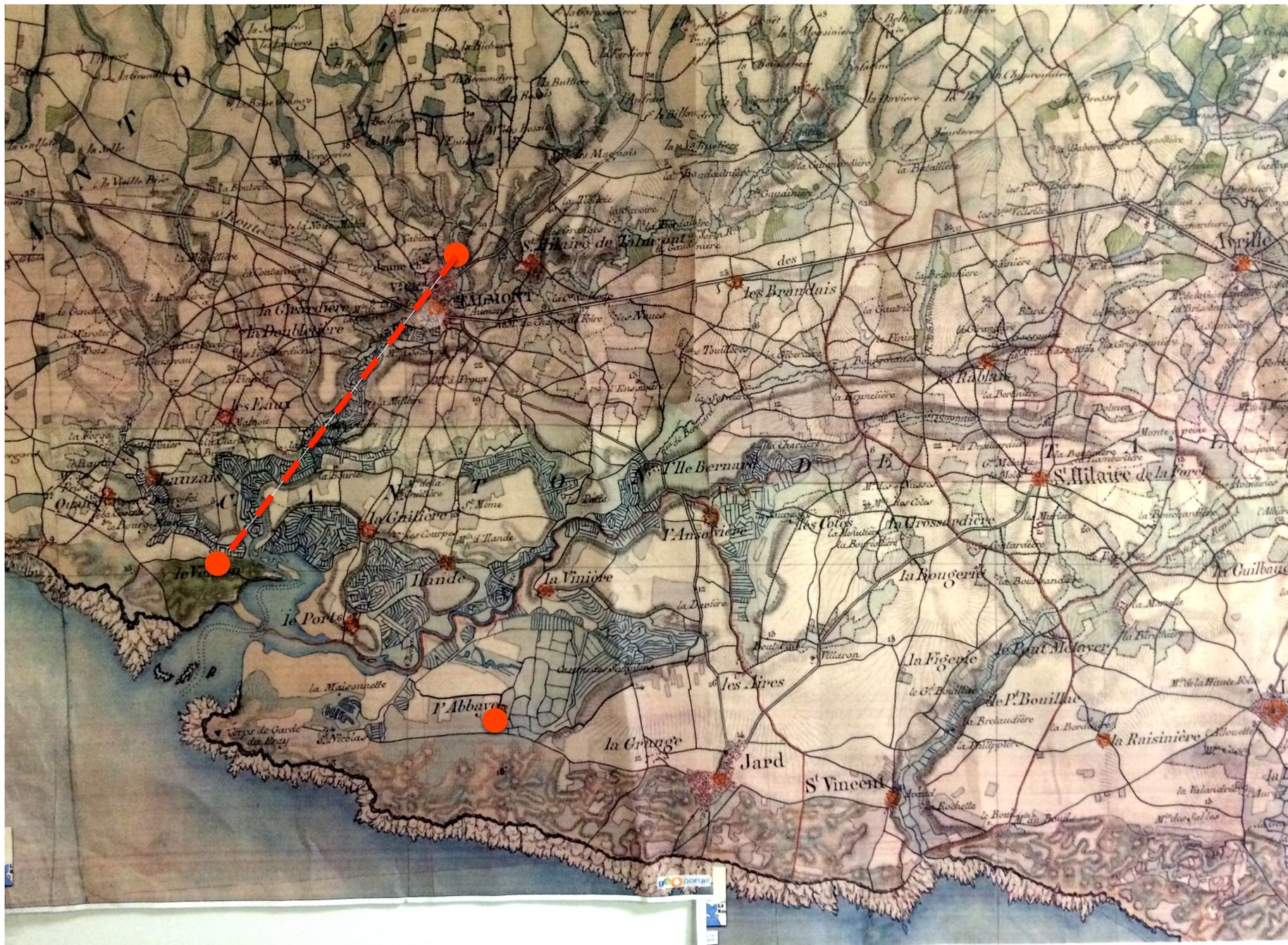
Carte IGN du parcours paysager

Etape 2 Un paysage culturel, construit autour des marais à poissons et dans une imbrication d'usages.

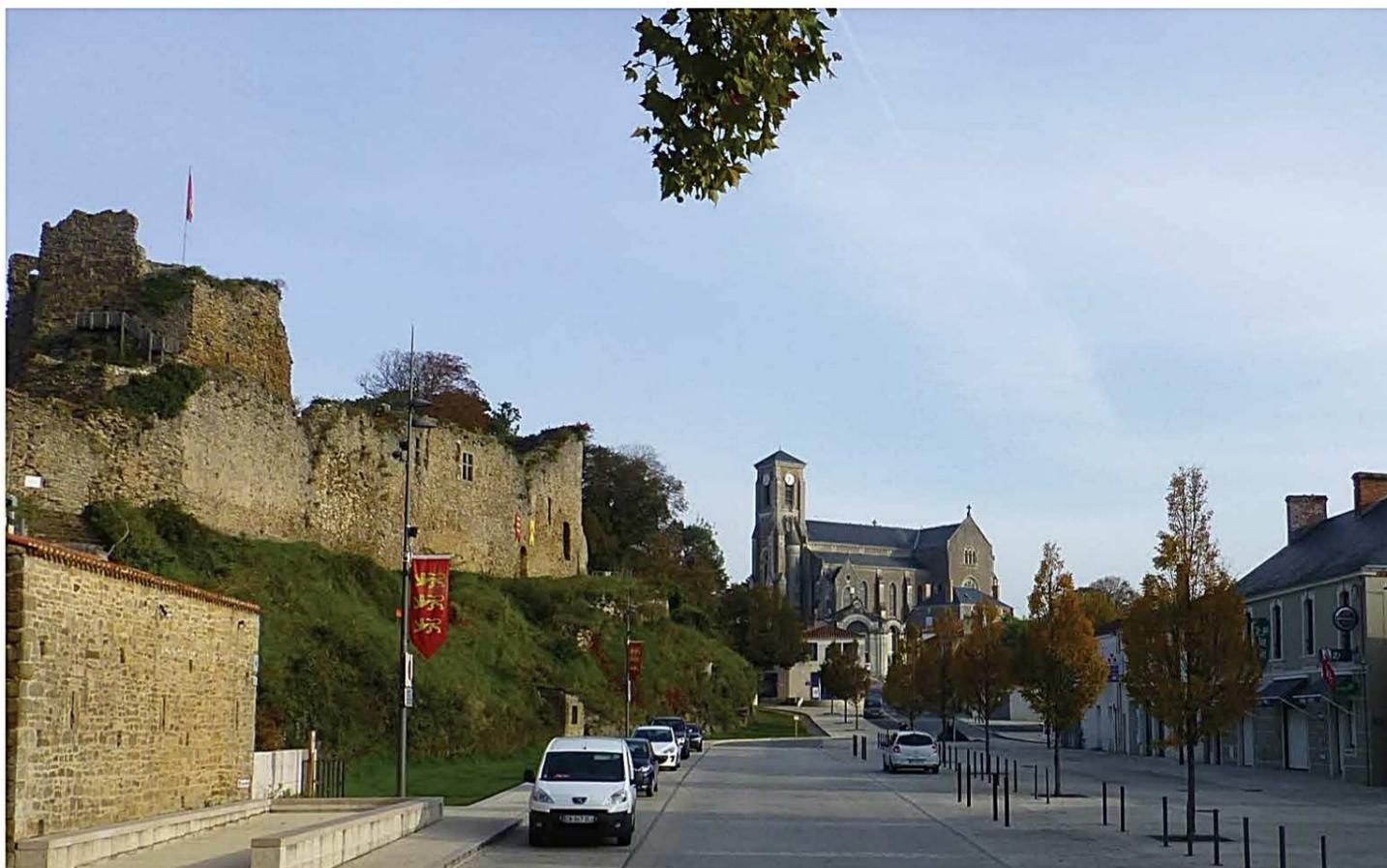
Un paysage construit par les hommes dans le temps, avec des permanences, la présence prégnante de la forteresse de Talmont en repère dans le grand site et les domaines agricoles de l'abbaye de Lieu-Dieu et du Château du Veillon.



La démarche paysagère dynamique amène à s'interroger sur les évolutions et les permanences jusqu'à aujourd'hui : la présence prégnante de la forteresse de Talmont en repère dans le grand site et les domaines agricoles de l'abbaye de Lieu-Dieu et du Château du Veillon. - Carte Etat major 1830 environ



Château de Talmont St Hilaire



Abbaye de Lieu-Dieu



Château du Veillon



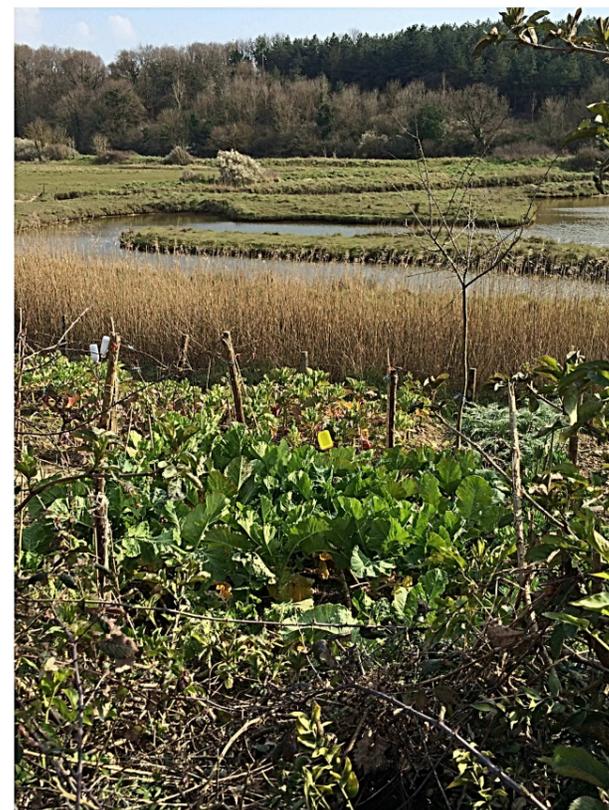
Aménager est un acte autant culturel que technique.

Aménager un espace nécessite de s'interroger sur la cohérence et sur le sens de l'intervention par rapport au lieu lui même. S'interroger par rapport à un besoin mais aussi par rapport au contexte , espace matériel et symbolique.

La digue au coeur du site entre zone littorale soumise aux marées et zone piscicole aux niveaux d'eau gérés



Le paysage vivant, une économie ostréicole, marais salants, marais à poissons, maraichage et élevage
Nécessité de la concertation avec les acteurs, un projet partagé, composer avec les réalités économiques, des évolutions choisies et une gestion cohérente avec le maintien du paysage vivant, vécu et exploité



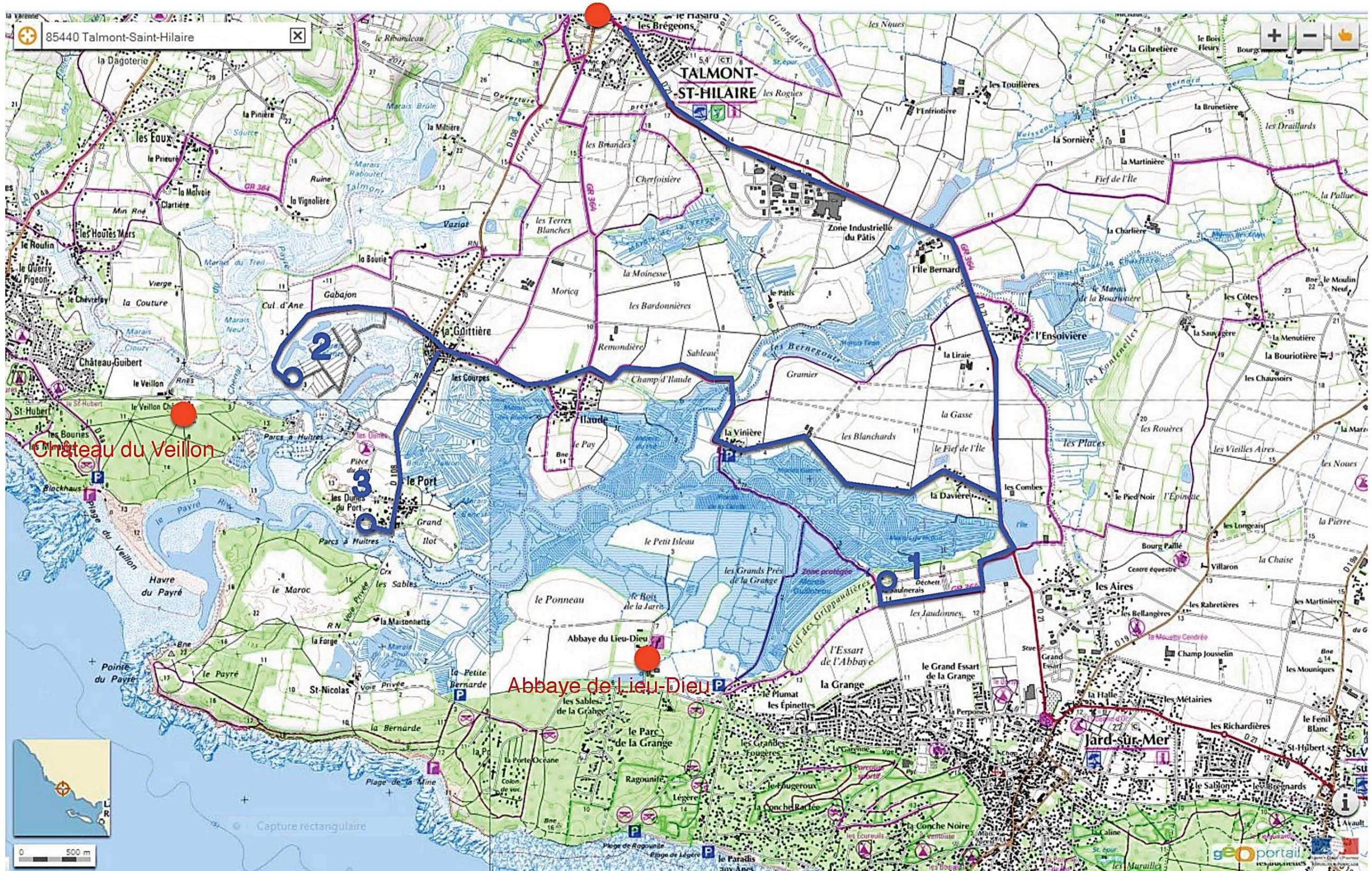
Un bocage marqué par l'influence océanique, des eaux salées vers les eaux plus douces et du socle géomologique
Le bocage de chênes verts du château du Veillon ou de l'Abbaye de Lieu_Dieu au bocage rétro littoral de feuillus sur les horizons plus lointains



Carte IGN du parcours paysager

Etape 3 Faire avec le site, son potentiel d'usages et s'adapter aux dynamiques naturelles en cours, pour éviter la banalisation et préserver la beauté de la diversité du paysage.

Château de Talmont



Un estuaire qui rompt la continuité du cordon dunaire littoral.

Un havre où la mer disparaît et le maritime est omniprésent. Matières, lumières, embrunts, vents....



Les vases des prés salés,
Lavande de mer ou Statice nain,
Armoise,
Obione, Salicorne d'Europe, Soude
Armoise maritime, Arroche ou Atriplex,
aster maritime,



Le paysage originel des prés salés



Le végétal, marqueur de la diversité du paysage ; utilisation adaptatée aux gradients de salinité, aux embruns, à l'eau pour préserver la cohérence et l'identité du paysage



Le chêne vert, les pins sur le littoral

Les tamarix sur les ceintures du marais

Le bocage rétro-littoral de chênes pédonculés en arrière sur les terres abritées du vent et sur le socle schisteux.

L'expérience sensible du terrain permet de découvrir la réalité du paysage dans toutes ses dimensions et toutes ses composantes, afin de confronter les enjeux au territoire et d'avoir une vision prospective contextualisée et pertinente.



Le paysage est un système vivant dynamique.

En perpétuelle évolution, avec son histoire passée et ses transformations à venir. Le projet abordé par l'angle du paysage rend compte de la réalité de l'espace et de la manière dont-il est perçu, vécu. La définition d'un projet est l'occasion de questionner et d'intégrer aux propositions d'aménagement la complexité des relations qui existent entre l'identité des lieux, les modes de vie et les usages locaux qui construisent et gèrent le territoire. La prise en compte des dynamiques locales est essentielle pour préserver, développer et gérer le territoire, sans le réduire à une forme de non usage et au seul usage contemplatif.

Le paysage est un patrimoine, hybridation entre Naturel et Culturel.

Donner du sens au projet et de la valeur à l'espace

Aménager un espace nécessite de s'interroger sur la cohérence et sur le sens de l'intervention par rapport au lieu lui-même. S'interroger par rapport à un besoin mais aussi par rapport au contexte , espace matériel et symbolique. Le paysage permet de reconnaître la relativité et d'aborder les conséquences de nos actions à des échelles de temps plus grandes que celles de nos existences.

Aménager est un acte autant culturel que technique.

Les enjeux des franges urbaines et des extensions urbaines



Intégration des zones artisanales et d'activités



Le site internet de l'ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

Une description des paysages,
pour dessiner ensemble le cadre de vie de demain

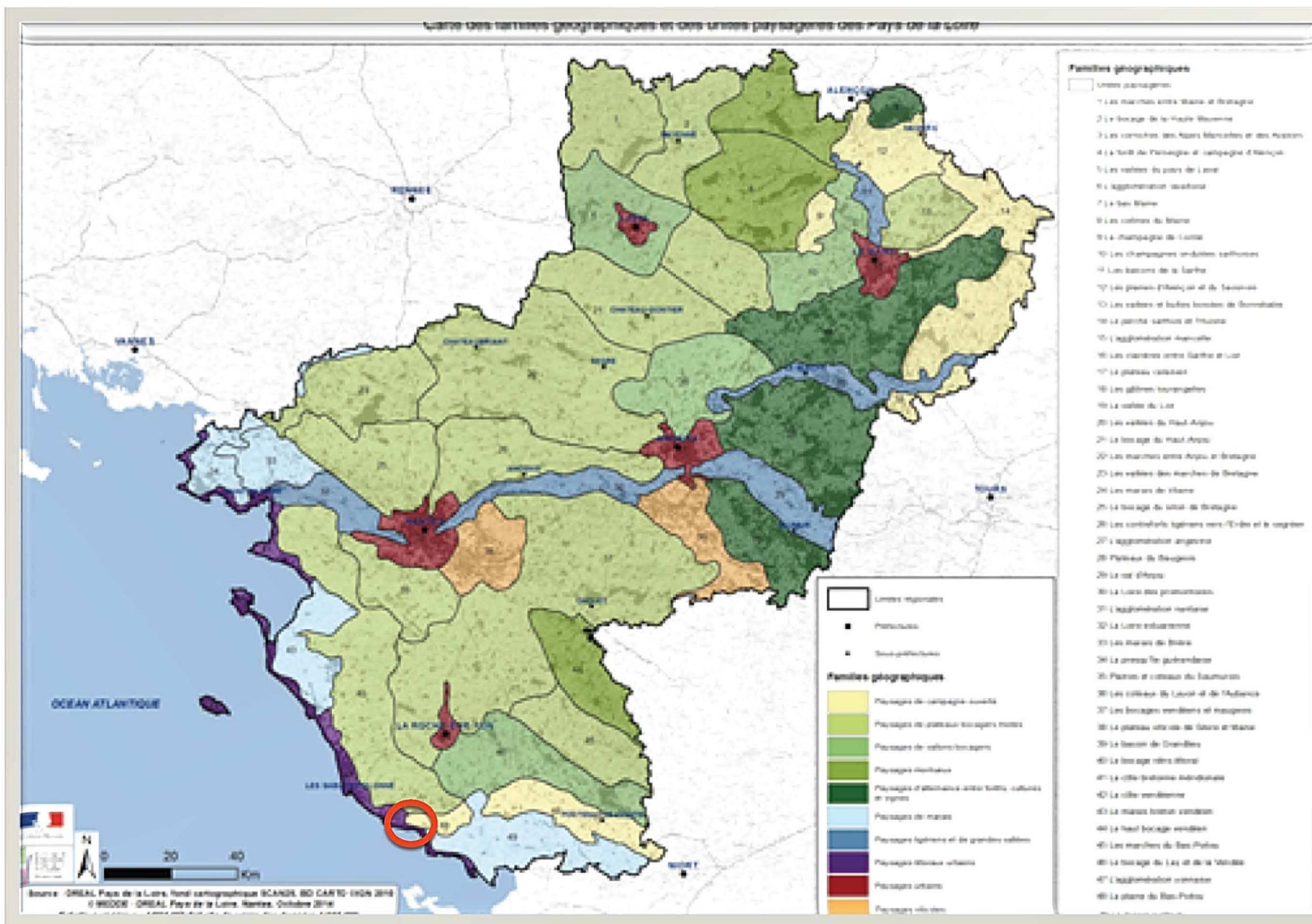
www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

L'atlas régional constitue un socle de connaissance pour une action plus efficiente.

Il est aujourd'hui complété par l'atlas de la Vendée qui vient d'être publié et constitue un outil pour comprendre le territoire et re-situer le contexte dans une approche régionale et local.

Talmont St Hilaire un site complexe au contact de plusieurs familles,

Cordon littoral, Bocage et Campagne ouverte



Connaitre les éléments singuliers de ce paysage, pour mieux agir en cohérence avec son potentiel, dans le respect de ses valeurs paysagères

Unité paysagère UP42f

Paysage remarquable de l'estuaire dunaire et forestier du Payré - (Talmont-St-Hilaire)

Ce secteur de la côte se structure sur un socle calcaire qui marque le début du faciès des côtes du bassin aquitain. Ce paysage de côte rocheuse calcaire urbanisée isole un ensemble de marais rétro-littoraux au dessin arborescent qui se mêle à la plaine ouverte plus au sud. Ces pointes rocheuses sont prolongées par un cordon dunaire boisé qui ferme l'estuaire du Payré et structure autour du château du Veillon un micro-paysage remarquable : dans un méandre bordé de sable blond, le Payré traverse le bois du Veillon après avoir drainé l'ensemble du marais. Ce dernier est ourlé de zones ostréicoles et de marais salants qui enchâssent l'habitat groupé dense des hameaux du Port, la Guittière et Illaude.

L'estuaire du Payré est surtout marqué par une capacité des paysages les plus proches du rivage à évoluer de manière surprenante et imprévisible.

En mars 2014, la plage et la pointe du Veillon ont complètement disparu, provoquant une réouverture totale de l'estuaire sur l'océan. Plusieurs milliers, voire millions de mètres cubes de sable ont été repris vers le large, transformant la paysage de manière incroyable ! En 2015, la flèche sableuse se reconstitue, de nouvelles zones d'accrétion se forment plus en amont de l'estuaire. On peut parler de paysage mobile, nous sommes là en présence d'un superbe site d'étude et d'analyse des phénomènes transgressifs sur le littoral vendéen.

L'ensemble de cette zone est très prisé par les promeneurs locaux, mais aussi

